

POUR LE BIEN ETRE DE ROMERIES

« ROMERIES-LIAISON »

Bulletin Municipal N° 27

Octobre 2007

Sommaire



♦ Informations diverses	1-5
♦ Manifestations	6-7
♦ Activités	8
♦ Dernière minute (PLU)	8



Chers habitants de ROMERIES et de VERTIGNEUL
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Voyage communal du CCAS :

Voir en annexe le sondage

Merci de nous répondre avant fin novembre 2007



A NOTER

LE TELETHON :

Le CLUB DE GYMNASTIQUE donnera un cours exceptionnel le mardi 4 décembre 2007 à la salle communale de 18 H 30 à 20 H 30

OUVERT A TOUS

Venez nombreux,

- soit pour participer
(assouplissements—aérobic—step—
étirements—haltères—bâtons—
élastiques—abdominaux—renforcements
musculaires—relaxation),

- soit en spectateur.

C'est pour une bonne cause, une boîte pour déposer votre obole sera placée à l'entrée de la salle.

Votre présence, même de quelques minutes, montrerait votre attachement à la vie locale et serait pour nous un immense soutien.

Denise BASQUIN, Présidente



Le repas des aînés en 2008 :

Il sera sans doute avancé au dimanche 20 avril 2008 pour permettre à certaines personnes d'assister aux spectacles de fin d'année des petits enfants et pour éviter les fortes chaleurs.



Le CCAS

RAPPEL

- ✓ 6 et 7 octobre : Journée nationale des Associations d'aveugles et de malvoyants — Collecte nationale organisée
- ✓ 13 octobre : Repas dansant organisé par le JAVELOT CLUB DE L'HARPIE
- ✓ 29 octobre : Collecte des encombrants
- ✓ 11 novembre : Commémoration de l'Armistice 1914—1918
10 H : Rassemblement au monument aux morts de ROMERIES : Discours, dépôt de gerbes, Marseillaise puis défilé vers le cimetière anglais
➤ Afin d'associer le maximum de jeunes à cette commémoration, tous les enfants et jeunes présents se verront remettre un lumignon à déposer autour d'un des deux monuments.
➤ Un vin d'honneur avec distribution de cornets clôturera cette cérémonie.
- ✓ 17 novembre : Cérémonie d'inauguration de la stèle AFN VERTAIN / ROMERIES
10 H : Messe du souvenir à VERTAIN (si un prêtre est disponible, pas de confirmation à ce jour)
10H30 (si pas de messe) / 11 H (si messe) : Défilé de VERTAIN à ROMERIES en présence de la musique municipale de SAULZOIR et de nombreux portedrapeaux, suivi de l'inauguration de la stèle
12 H : Vin d'honneur à la salle du "Javelot Club de l'Harpie" de ROMERIES
Toute la population est cordialement invitée, notamment les enfants et les jeunes qui seraient libres ce jour là. S. MAROUZE et la Section AFN
- ✓ 5 décembre : A VERTAIN, pour l'AFN ROMERIES—VERTAIN, Journée Nationale d'Homage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie
- ✓ 7 et 8 décembre : Le Téléthon : Voir ci-dessus. En plus un programme des activités de la CCPS vous sera distribué courant novembre.
- ✓ 22 décembre : Distribution de colis aux aînés

Les proverbes nous disent

- ✓ Octobre : Gelée de Sainte Emeline (le 28) tue la vermine
- ✓ Novembre : Neige de Saint André (le 30) peut cent jours durer
- ✓ Décembre : Lorsque Saint Éloi (le 1er) a bien froid, quatre mois dure le grand froid

INFORMATIONS DIVERSES

✓ Conseil Général—Département du Nord : Changement d'adresse du

Point Relais Services de Cambrai
1-27, Place Porte Notre-Dame
59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 74 29 40
Fax : 03 27 74 65 42
www.md-cambrai@cg59.fr

Le Responsable : Jacques THIBAUT

Les démarches suivantes peuvent être faites auprès de ce Point-Relais : Prêts d'honneur étudiants—Prise en charge des transports scolaires—Allocation Personnalisée à l'Autonomie—Prestation de Compensation du Handicap—Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, Demandes de subventions, etc...

✓ CCPS : Tarif des services applicables au 03/09/2007

CONSERVATOIRE		Montant
<i>Tarifs CCPS</i>		
	Une personne	89,30
	2ème personne	80,95
	3ème personne et plus	69,15
<i>Tarifs extérieurs</i>		
	Une personne	136,60
	2ème personne	123,05
	3ème personne et plus	112,95
<i>Location des instruments de musique</i>		
	Clarinette	13,55
	Trompette	13,55
	Flûte traversière	13,55
	Hautbois	16,85
	Saxo-alto	21,90

REPAS A DOMICILE		Montant
	Repas livré	5,35

ENTREES PISCINE		Montant
	Entrées adultes	2,25
	Entrées enfants de 3 à 16 ans (hors cadre scolaire)	1,20
	Entrées enfants de moins de 3 ans	gratuit
	Abonnement 10 entrées	19,15
	Ecoles primaires CCPS	gratuit
	Ecoles primaires non CCPS avec encadrement CCPS	1,90
	Elèves du secondaire habitant la CCPS	1,00
	Elèves du secondaire n'habitant pas la CCPS	1,20
	Ceintures	0,75
	Sauna	5,85
	Leçons particulières	4,55
	Association autorisée (Aquatym,...): L'association paiera pour la saison un forfait pour chaque membre inscrit (correspondant environ à 30 séances pour une saison de 8 mois)	30,90

✓ **Les papiers à conserver**

Il est conseillé de conserver les justificatifs suivants :

- > justificatifs de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'Allocations familiales : 5 ans,
- > avis de paiement des Allocations familiales : 2 ans,
- > décomptes de remboursement de prestations d'Assurance maladie : 2 ans à partir du paiement des prestations,
- > décompte de versements d'indemnités journalières : au minimum, jusqu'à la liquidation des droits à retraite pour les cas où des validations de ces périodes n'auraient pas été faites,
- > avis de versement du capital décès : 2 ans à partir du jour du décès.

Les documents médicaux

- > certificats et carnets de vaccination : à vie,
- > carte de groupe sanguin : à vie,
- > ordonnances : 2 ans,
- > examens médicaux, résultats d'analyses et radiographies : aussi longtemps que le nécessite votre suivi médical. ■

✓ **Les PAPILLONS BLANCS** : Association de parents d'enfants inadaptés, déficients mentaux

Ne trouvant plus de collecteur sur ROMERIES, une enveloppe vous est remise avec ce bulletin.

Pouvez-vous avant le 15 octobre 2007, si vous le souhaitez, remettre cette enveloppe à André ou la déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Merci pour eux.

S. MAROUZE

CONSEILS *Voix du Nord*
30/08/2007

Portable volé : que faire ?

Face à la recrudescence des vols de téléphones portables, réagissez promptement.

Les inconditionnels doivent avoir en mémoire quelques règles simples pour lutter contre un usage abusif de leur téléphone.

Trois démarches. –

Trois démarches sont nécessaires pour aboutir à un blocage définitif de l'appareil, et empêcher toute revente de l'appareil :

- ▶ Appeler immédiatement le service client de son opérateur

pour bloquer sa ligne et éviter une « explosion » des futures factures. (Bouygues : 0800 29 1000 / Orange : 0825 005 700 / SFR : 06 1000 1900)

- ▶ Déposer une plainte en indiquant le numéro IMEI à 15 ou 17 chiffres, ce numéro est inscrit sous la batterie de l'appareil, sur l'emballage, il s'obtient également en composant *#06# sur le clavier de son téléphone.

- ▶ Envoyer une copie du procès-verbal de la plainte par courrier au service client de son opérateur. ■

✓ **La rue de la Chaiserie**

Des travaux de renforcement des berges sont réalisés rue de la Chaiserie



Des travaux sont actuellement entrepris dans la rue de la Chaiserie par une entreprise solesmoise. Ils consistent au renforcement et à la sécurité (par un renforcement en béton armé) des berges de la rivière l'Harpie qui longe cette artère menant à une ancienne chaiserie. Les bordurages sont en train d'être totalement remplacés. Tous ces ouvrages doivent être terminés pour la fin juillet. La maire Sylviane Marouzé (notre photo) s'est assurée du bon déroulement des travaux. ■

La Voix du Nord du 25 juillet 2007

